



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Pas de trêve dans la mobilisation !

A l'évidence, le gouvernement joue la montre. En effet, en dépit de nombreuses mobilisations –avec, en particulier, la puissante journée d'action du 8 février-, le Premier Ministre estime, dans son courrier du 1^{er} mars, que les réponses aux légitimes revendications des personnels ont soit déjà été apportées, soit sont de la responsabilité des futures autorités issues des prochains scrutins.

Il ne faut surtout pas compter sur la CGT pour partager le moins du monde une telle appréciation.

Que ce soit en matière de pouvoir d'achat, d'emploi public, de conditions de travail et de missions de service public, les mesures indispensables et positives se font attendre, tandis que les politiques régressives sont toujours mises en œuvre, allant à l'encontre d'un nécessaire et indispensable service public de qualité pour l'ensemble des citoyens.

L'intervention des salariés est plus que jamais à l'ordre du jour.

Face à cela, il ne saurait y avoir d'avancées significatives sans la poursuite et le développement du rapport de forces.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'appel unitaire à la mobilisation du 8 mars, qu'elle a largement contribué à faire adopter, la CGT soutient activement toutes les actions en cours ou annoncées. Elle milite pour leur extension et leur renforcement.

C'est en ce sens que notre organisation appelle à faire du

Jeudi 29 mars
Un temps fort de convergence des luttes, avec grève,
manifestations, rassemblements...

Tous ensemble, continuons d'exiger :

- ✚ Un salaire minimum à 1.500 euros tout de suite ;
- ✚ Le rattrapage de nos pertes de pouvoir d'achat ;
- ✚ La réindexation des pensions sur les salaires ;
- ✚ Le déblocage des carrières et des promotions ;
- ✚ L'arrêt des suppressions d'emploi et des créations partout où c'est nécessaire ;
- ✚ Un plan massif de titularisation ;
- ✚ L'amélioration immédiate des conditions de travail ;
- ✚ La défense des missions ;
- ✚ Le maintien et le développement des services publics.

Parce que ces légitimes exigences ont besoins de réponses immédiates

L'heure est à la mobilisation !

Montreuil, le 16 mars 2007